

Délibération n°CA-2018-15

Renouvellement de l'agrément pour l'accueil de volontaires en service civique

Membres élus ayant voix délibérative

En exercice : 22 Date de convocation : 1^{er} février 2018
Présents : 19 Quorum fixé à 12 membres
Votants : 21
Procurations : 2

Résultats du vote :

Voix "pour" :	21
Voix "contre" :	0
Abstentions :	0

<u>Titulaires</u>	Présent	Excusé	A reçu pouvoir de
Mme Nadine BATHELOT		X	
Mme Claudy CHAUVELOT-DUBAN			
Mme Edwige EME	X		
Mme Marie-Claire FAIVRE	X		
Mme Sabrina FLEUROT	X		
M. Jean-Claude GAY	X		M. Raoul JUIF
M. Raoul JUIF		X	
Mme Mireille LAB		X	
Mme Catherine LIND	X		
M. Robert MORLOT	X		Mme Nadine BATHELOT
M. Gérard PELLETERET	X		
Mme Martine PEQUIGNOT	X		
Mme Christelle RIGOLOT	X		
Mme Marie-Dominique AUBRY	X		
Mme Carmen FRIQUET	X		
M. Olivier RIETMANN	X		
M. Jacques ABRY		X	
Mme Christelle CLEMENT		X	
M. Jean-Paul CARTERET	X		
M. Patrick GOUX		X	
M. Jérôme LALLEMAND	X		
M. René REGAUDIE	X		

<u>Suppléants</u>	Présent	Excusé
M. Serge TOULOT		X
Mme Isabelle ARNOULD	X	
M. Yves KRATTINGER		
M. Thomas OUDOT		
Mme Corinne BONNARD		
M. Alain BLINETTE		
M. Jean-Paul MARIOT		X
M. Jean-Jacques SOMBSTHAY	X	
Mme Valérie HAEHNEL		
M. Michel WEYERMANN		
M. Laurent SEGUIN		
M. Fernand BURKHALTER		
Mme Sylvie COUTHERUT		
Mme Fabienne RICHARDOT		
M. Hervé PULICANI		
M. Frédéric BURGHARD		
M. Jacques THEULIN	X	
M. Vincent BALLOT		X
M. Michel DEVAUX		
M. Jean-Marie BERTIN	X	
M. Régis PINOT		

Membres élus ayant voix consultative

<u>Titulaires</u>	Présent	Excusé
ADJ Dimitri AIME	X	
LTN Pascal CRUCEREY	X	
LTN Michel TOURDOT		X
CDT Gaëtan VION		

<u>Suppléants</u>	Présent	Excusé
ADJ Pascal AUGIER		
CNE Gilles MASONI		
ADC Philippe PLOY		X
LTN Hervé LECOMTE	X	

Membres de droit

	Présent	Excusé
M. le colonel Fabrice TAILHARDAT, directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône	X	
M. le commandant Richard VERGUET, président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Saône	X	
M. le lieutenant-colonel Jean-Pierre CASTIONI, médecin-chef du Service de Santé et de Secours Médical des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Saône	X	

Etaient également présents

Monsieur Laurent TISSOT, comptable public, responsable de la paierie départementale de la Haute-Saône
M. le lieutenant-colonel Franck BEL, directeur départemental adjoint des Services d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône
Mme Sylvie GHETTINI, chef du secrétariat de direction des Services d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône
Mme Estelle ROSSI, chef du service « Finances, payes, marchés publics »

L'an deux mille dix-huit, le cinq mars, à quatorze heures et trente minutes, les membres du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours se sont réunis, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur **Robert MORLOT**, président du service départemental d'incendie et de secours.

Cette séance s'est tenue au centre d'intervention principal de Vesoul, salle "Jules Clerc".

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°CA-2015-47 du 15 juin 2015 autorisant le renouvellement de l'agrément du SDIS pour l'accueil de jeunes volontaires en service civique.

Après avoir entendu les précisions données par **Madame Edwige EME**, rapporteur de ce dossier, en ces termes :

Par délibération en date du 15 juin 2015, les membres du conseil d'administration ont donné autorisation au président de renouveler l'agrément pour continuer d'accueillir des jeunes volontaires en service civique et à cet effet, d'entreprendre toutes les démarches administratives nécessaires.

Par décision de Madame la Préfète de la Haute-Saône, le service départemental d'incendie et de secours de Haute-Saône a ainsi été agréé pour une durée de 3 ans, jusqu'au 09 juillet 2018, au titre de l'engagement de Service Civique.

Après conclusion de 3 contrats d'engagement sur les années 2015-2016, 3 sur 2016-2017 et 4 sur 2017-2018, il s'avère que la collaboration avec les jeunes est très satisfaisante pour le SDIS en sa qualité de structure d'accueil et très enrichissante pour les volontaires.

Cet agrément arrivant à échéance au 09 juillet 2018, il est envisagé de reconduire cette expérience citoyenne et de recruter 5 nouveaux volontaires au cours de l'année 2018 et sur les années suivantes.

Aussi, il est demandé aux membres du conseil d'administration de bien vouloir permettre au président :

- de constituer le dossier auprès de la DDCSPP pour le renouvellement de notre agrément,
- d'accueillir 5 jeunes volontaires en service civique dans les mêmes conditions que les précédents,
- de signer les contrats d'engagement de service civique et autres documents relatifs à la mise en œuvre du dispositif,
- d'indemniser les volontaires, tel que le prévoit la réglementation en vigueur.

Avis des commissions

Après avoir pris connaissance de l'avis favorable émis, **à l'unanimité**, par les membres de la commission du personnel et de la commission des finances, réunis le 26 février 2018,

Décision

Les membres du conseil d'administration autorisent, **à l'unanimité**, le président à :

- constituer le dossier auprès de la DDCSPP pour le renouvellement de notre agrément,
- accueillir 5 jeunes volontaires en service civique dans les mêmes conditions que les précédents,
- signer les contrats d'engagement de service civique et autres documents relatifs à la mise en œuvre du dispositif,
- indemniser les volontaires, tel que le prévoit la réglementation en vigueur.

Certifié exécutoire après avoir été

Reçu en Préfecture le :



Affiché le : 09/03/2018

Publié au RAA du 1^{er} trimestre 2018

Le président du conseil d'administration,


Robert MORLOT